









CT SNA-SO

fosnna.national@aviation-civile.gouv.fr

http://www.fodgac.fr

4 mars 2019

# CT SNA SO DU 14 FEVRIER 2019

Le CT SNA-SO s'est réuni le 14 février. Des points d'information étaient prévus sur le transfert des FIR aux approches, la visu sol à Mérignac, la tenue du G7 à Biarritz, ainsi que la validation du TDS du BNIA.

#### **BNIA**

Le TDS du BNIA est validé. Il est défini pour un BO de 36, prévoit 6 équipes avec un cycle de 6 jours. Il sera mis en œuvre le 1er mai 2019.

# Déplafonnement des FIR au FL195

Un GT a été mandaté par la DO. Lors de la première phase de ce GT, deux scenarii ont été retenus à l'étude : remontée des zones de Mérignac, Limoges, Pyrénées et Toulouse ou remontée des zones de Mérignac, Limoges et Toulouse seulement.

La deuxième phase de ce GT, qui doit approfondir l'étude des deux scenarii, sollicitera des experts de toutes les approches impactées et devrait rendre ses conclusions fin 2019.

## **DAT Mérignac**

Le SNA-SO va étudier des projets qui couplent optronique et système de détection pour permettre une visualisation en LVP. La chef du SNA assure qu'elle n'engagera des moyens que sur un système qui a déjà fait ses preuves.

FO qui demande depuis 18 ans un système pour le sol se réjouit que la problématique de visualisation en LVP soit bien prise en compte. Il faudrait maintenant accélérer le rythme pour espérer une mise en œuvre ASAP.

# Passage de la norme radar à 5 nm

Un courrier est parti fin 2018 vers les échelons centraux pour une demande de passage de norme radar à 5 nm. La vérification des prérequis techniques en cours. Il faut également réaliser une étude de sécurité.

# Demande d'ouverture de postes

Le SNA avait demandé l'ouverture de 2 AVE pour LFBD, 3 AVE pour LFBE, 1 ou 2 AVE pour LFBZ.

Les résultats du GS32H du 15 février sont catastrophiques et démontrent une fois de plus que la DO ne prend pas en compte les besoins des organismes.

LFBD: 0 AVE, LFBE: 1 AVE (ces deux terrains sont « régulés » par la DO).

LFBZ: 1 EP/SP.

#### **BIARRITZ**

Le G7 se tiendra à Biarritz du samedi 24 aout jusqu'à la nuit du 27 au 28 aout. Lors de cet événement, la plateforme accueillera exclusivement des aéronefs d'Etat. Côté organisation, des ZRT vont être créées. Il y aura peut-être des vols de nuit à prévoir. Les personnels seront informés avant l'été des modalités d'organisation de la plateforme pour cet événement.

Le passage en groupe D a été validé au CT DSNA du 15 février.

Plastic view : le marché est publié, des visites de prestataires sont prévues.





## **LA ROCHELLE**

GNSS 09 à La Rochelle :

- pour les hélicoptères : un relevé d'obstacles va être réalisé prochainement et la procédure pourra être publiée.
- pour le reste du trafic : il faut attendre le passage en Commission Consultative de l'Environnement au mois d'avril.

TDS pour s'adapter aux demandes d'extensions : le sujet n'est pas mûr, il est reporté au prochain CT.

Le changement de l'ILS est prévu en 2020.

### **POITIERS**

L'arrêt de l'ILS de Poitiers est programmé, toutefois une maintenance est prévue en semaines 22 et 23 pour qu'il soit utilisable jusqu'à fin 2019 afin de répondre aux besoins de la compagnie HOP.

Le labo d'anglais va enfin quitter l'algéco pour être déplacé dans le bâtiment.

Des locaux se libèrent également pour déplacer la salle de repos.

### **BERGERAC**

En attendant que l'effectif qualifié soit suffisant, l'Instructeur Régional, le Chef CA et l'Adjoint Chef CA viendront renforcer l'équipe.

### **MERIGNAC**

Le déploiement des écrans 30" est en partie réalisé en vigie. Il reste à équiper une position (LOC 23). FO insiste pour que ce soit fait pour mars.

Calcul du nombre de détachés : selon le BO actuel, il est prévu 6 détachés dont 5 compensés.

Vos représentants SNNA-FO: Pascal BONNET (LFBD) - Julie VARENNES (LFBH) - Laurence GARCIA (LFBE) - Céline CERIZET (LFBI)

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ LE SNNA-FO !		
	122 22 0//////	
Nom & Prénom :	Δ.	I-

Date de naissance : A...., le......

Signature Corps:

Affectation:

Adresse professionnelle:

A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail **2**: Portable: ou par courrier: SNNA-FO, DSAC/SO, Aéroport-**Bloc Technique - TSA 95003** 

33688 MERIGNAC Cedex Email:

